

Commission : Sommet International de Madrid UE – CELAC

Problématique : Quels axes de coopération renforcer entre l'Union Européenne et l'Amérique du Sud?

Auteur : Grand-Duché de Luxembourg

Le Grand-Duché de Luxembourg, un des pays fondateurs de l'Union Européenne, promeut fortement la coopération. D'ailleurs, comme Madame la Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Paulette Lenert, déclarait en mai 2019 à la Chambre des Députés: "Notre avenir en tant que petit pays dépend de la collaboration avec d'autres pays".

C'est dans cette optique là que le Luxembourg a mis en place un Ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire au sein duquel la situation de la femme, l'accès à la justice et à un état de droit, le respect des droits de l'Homme, le développement social et économique et le développement durable sont au coeur de ses préoccupations ainsi que de celles de l'UE.

Malgré sa petite taille de 2 586 km², le Grand-Duché se trouve parmi les pays les plus riches du monde avec un PIB par habitant en 2019 de 112 850 USD selon le FMI. Comme l'État luxembourgeois n'a pas oublié ses propres origines, il ressent ce besoin d'aider selon ses capacités. En effet, en 2019 il a investi environ 420 millions d'euros de fonds publics au titre de l'aide au développement, soit 1% de son revenu national brut. Ainsi, le Luxembourg est un des rares pays à toujours tenir son engagement international de 0,7%. Cependant, il ne fait pas ces investissements en vain; le Grand-Duché vise ainsi à former de futurs partenariats avec les pays dans lesquels il place ses fonds. Tel est le cas des plusieurs Programme Indicatif de Coopération (PIC) mis en place avec la République de El Salvador (PIC I,II, et III entre 2003 et 2015) et la République du Nicaragua (PIC I,II, et III entre 2003 et 2017) dans lesquels la lutte contre la pauvreté, le développement socio-économique, la question de genre et celle de l'environnement étaient au coeur de ces projets. Le Luxembourg voudrait ainsi proposer quelques solutions qu'il a déjà mis en place auparavant pour certains des enjeux qui se trouvent au centre de ce sommet UE-CELAC mars 2020.

L'état luxembourgeois considère que l'éducation est un des piliers fondamentaux d'une démocratie; elle permet de réduire les inégalités sociales et de genre, ainsi qu'aux individus de prendre en main leur propre destin et favoriser leur participation dans la vie politique, civile, économique et culturelle de leur pays, la base d'un état démocratique. C'est pourquoi, le Grand-Duché propose à ce sommet de mettre en place un pourcentage à atteindre d'ici trois ans de 97% concernant l'accès à l'éducation primaire et de formation professionnelle dans les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes, comme fut fait auparavant au PIC I avec le Nicaragua, grâce à une aide financière fixé dans le budget de l'aide au développement de l'UE avec une augmentation de ce budget de 4 milliards d'euros dans laquelle tous les états membres doivent faire une contribution minimale (somme à déterminer).

En ce qui concerne l'accès aux services de base tel que l'éducation, mentionné auparavant, un des enjeux majeurs de l'Amérique Latine et des Caraïbes est l'accès à l'eau potable. L'objectif que voudrait proposer le Luxembourg par rapport à ceci est de réduire les maladies hydriques par l'accroissement en zone rurale de la distribution de l'eau potable et l'assainissement, en améliorant les services existants ou en créant de nouveaux services.

Dans le secteur économique, l'état luxembourgeois considère que la microfinance et le secteur privé sont des leviers importants de développement et propose ainsi d'agir sur ces deux secteurs. Par ailleurs, le fait que le Grand-Duché ait une économie et des activités financières fortes, qui sont d'ailleurs fort importantes pour son économie- 46% de son PIB provient d'activités financières- il propose ainsi de mettre à disposition le savoir-faire et les technologies de sa place financière aux pays de la CELAC, et invite à faire de même aux autres états européens. Il espère donc leur permettre d'impulser leurs économies et se développer pour finalement mettre en place des partenariats sans le soutien financier de l'UE.

Le Luxembourg tient beaucoup aux Droits de l'Homme puisqu'il considère que ceux-ci sont les bases d'un état démocratique. Cependant, les états ne peuvent pas les faire respecter si ses institutions ne fonctionnent pas le plus efficacement possible. C'est pour cela que la corruption présente parmi les institutions est au coeur des préoccupations luxembourgeoises. C'est pour cela qu'il propose de former une équipe d'experts des états membres de l'UE qui souhaitent s'investir au sein de ce projet pour ainsi travailler côte à côte avec les institutions des pays de la CELAC, comme fait auparavant à El Salvador par le Luxembourg lors des PIC, pour éradiquer ce fléau qu'est la corruption.

La délégation luxembourgeoise est donc ouverte au dialogue pour renforcer les axes de coopération entre l'Union Européenne et la CELAC.